

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE D'INFORMATION CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 20-02

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE :

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Longue-Rive :

Que le conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 14 mai 2020, la résolution n° 20-05-3697 décrétant l'adoption d'un projet de règlement no 20-02 modifiant le règlement de zonage numéro 1998-08 et ses amendements de modifier :

- De modifier les zones 43 CH, 40 H et 41 CH en vue d'agrandir la zone 43 CH et de créer les nouvelles zones 41-1- H, 41-2 -H, 41-3-H;
- De modifier la terminologie pour revoir la définition « Habitation collective » et ajouter une définition du terme « cantine ».
- De préciser les dispositions applicables aux infrastructures et utilités publiques sur le territoire municipal.
- De préciser les dispositions applicables aux cantines et usages assimilés sur le territoire municipal.

A cette fin, une assemblée publique d'information sera tenue le 26 août 2020 à 18 heures, à l'endroit ordinaire des séances du conseil, au 3, rue de l'Église, Longue-Rive.

Cette assemblée publique d'information sera suivie, ultérieurement, d'une consultation des personnes habiles à voter des bassins de taxation définis audit règlement.

Des informations concernant la portée du Règlement n° 20-02 ainsi que la procédure de consultation des personnes habiles à voter seront fournies lors de l'assemblée de consultation, le 26 août 2020.

Une copie du projet de Règlement n° 20-02 est disponible à l'hôtel de ville pour fins d'information.

Donné à Longue-Rive, ce 13 août 2020

*Chantale Otis*  
Chantale Otis, directrice générale  
et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE  
Règlement de zonage n° 1998-08  
Date de mise à jour : 2013-1

43 CH ET 40 H (secteur rue Giroux et Béatrice Maltais) AVANT



MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE  
Règlement de zonage n° 1998-08  
Date de mise à jour : 2013-1

APRÈS



MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE  
Règlement de zonage n° 1998-08  
Date de mise à jour : 2013-1

41-CH (secteur développement domiciliaire) AVANT



MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE  
Règlement de zonage n° 1998-08  
Date de mise à jour : 2013-1

APRÈS